

Lettre d'information n°2 - février 2023

Projet agrivoltaïque d'Orist

Commune d'Orist (40)

Edito

L'équipe de BayWa r.e. est heureuse de vous apporter quelques nouvelles du projet de parc agrivoltaïque sur la commune d'Orist depuis la dernière lettre d'information distribuée dans vos boîtes aux lettres en avril 2022.

Pour rappel, un projet agrivoltaïque a été initié en juin 2021 sur des terrains privés sur la commune d'Orist. Ce projet est né suite à la mise en place d'une nouvelle réglementation d'une aire de captage présente sur la commune, imposant aux propriétaires exploitants de changer leurs pratiques agricoles afin de réduire l'impact de leur activité sur la qualité des eaux. Cette nouvelle réglementation met notamment en avant l'interdiction de l'utilisation de produits phytosanitaires sur le site.

Dans ce contexte, la société BayWa r.e. a proposé aux exploitants un projet permettant de combiner la production d'énergie renouvelable avec une production agricole sur une même emprise foncière : c'est ce qu'on appelle un projet agrivoltaïque.

Dans le projet proposé en cours de développement, il s'agira d'une **activité agricole de kiwi et d'élevage bovin** couplée à la **production d'énergie solaire**.

Parc agrivoltaïque de Babberich aux Pays-Bas, développé par BayWa r.e. sur une culture de fruits rouges

CHIFFRES CLÉS



Superficie du site : **20,5 ha**
Superficie clôturée : **13 ha**



Puissance de **12 MWc**



Production estimée par an :
environ 16 GWh



Equivalent consommation
électrique : **environ 3 700 foyers**

LE RÉSULTAT DES INVENTAIRES FAUNE / FLORE

Des études environnementales ont été menées par des écologues du bureau d'études indépendant Ecosphère.

Les experts se sont rendus sur la zone d'étude et ses abords pour recenser les différentes espèces animales et végétales présentes sur le site et sur l'ensemble des habitats : oiseaux, chauves-souris, habitats naturels, petite faune et flore ont fait l'objet d'observations pendant les 4 saisons (cycle biologique complet).

Le diagnostic écologique du projet permet d'obtenir une analyse des enjeux écologiques et/ou réglementaires en présence sur l'aire d'étude immédiate.

Ainsi, **les enjeux écologiques au niveau des cultures agricoles sont évalués comme faibles**. Les principaux enjeux sont essentiellement localisés en marge du site d'étude (boisement, haies, ...). En comparaison, les Barthes de l'Adour (au nord du site) présentent des fonctionnalités écologiques supérieures notamment pour l'avifaune hivernante. De plus, la clôture du projet sera espacée de 30m par rapport à toute surface boisée, limitant ainsi fortement l'impact.

L'ÉVOLUTION DU PROJET AGRICOLE

Le projet agrivoltaïque proposé par BayWa r.e. sera composé d'une première partie d'environ 10ha au nord de la zone équipée en panneaux photovoltaïques en co-activité avec une **exploitation de bovins** (élevage de blondes d'Aquitaine).

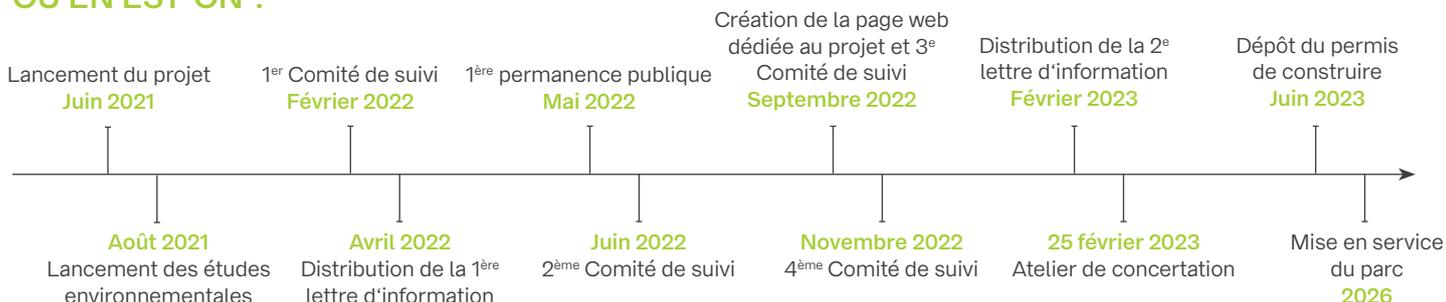
La deuxième partie, au sud de la zone, sera consacrée à une **culture de kiwi** sur une surface d'environ 3ha abritée sous panneaux solaires. Pour ces deux projets, l'entreprise BayWa r.e. a mis en place des structures photovoltaïques adaptées aux besoins agricoles.

Les panneaux solaires pour la partie bovine seront réhaussés à une hauteur de 2m50 au point le plus bas pour ainsi permettre la libre circulation des animaux sur toute la zone. Ce choix de hauteur s'est fait en concertation avec un agriculteur local qui sera en charge de l'exploitation sur le site. Pour les structures du projet kiwi, BayWa r.e. se base sur son expérience de projets agrivoltaïques développés sur d'autres cultures fruitières ; et travaillera de façon conjointe avec la société Garlanpy pour les besoins spécifiques à une exploitation de kiwis.

Les structures seront donc espacées d'une distance de 5m et auront une hauteur d'environ 4,5m pour le point le plus haut. Les panneaux utilisés seront semi-transparents, garantissant ainsi un passage plus important de la lumière.



OÙ EN EST-ON ?



INVITATION À UN ATELIER DE CONCERTATION

le samedi 25 février de 9h à 13h dans la salle des fêtes de la commune d'Orist

Un projet photovoltaïque de qualité est un projet concerté. BayWa r.e. attache une importance particulière à l'information et à la concertation, notamment avec les élus locaux, les services de l'Etat, le monde agricole, les habitants et les usagers du site.

Vous avez des questions ou des remarques ? Contactez-nous !



Raphaël MANECHEZ, Chef de projets solaires
06 99 97 86 39
raphael.manechez@baywa-re.fr

Lien vers la page internet du projet :

